



Communiqué de presse

Paris, le 28 juillet 2026

SAVE THE DATE — REP Emballages Professionnels : le déploiement est fixé au 1er janvier 2027

Paris, le 28 juillet 2026 — Le gouvernement a confirmé le report de l'entrée en vigueur de la filière REP Emballages Professionnels, initialement prévue au 1er juillet 2026. La mesure s'appliquera désormais au **1er janvier 2027**.

Ce report répond à un constat de terrain : les travaux d'identification par la Commission européenne des emballages concernés n'étaient pas achevés, et les éco-organismes, agréés très tardivement par l'État, n'ont pu publier leurs barèmes qu'en juin, moins d'un mois avant la date initiale de lancement. Le nouveau calendrier laisse le temps à la Commission de clarifier les critères d'éligibilité des emballages, et aux éco-organismes de publier leur barème 2027 dès septembre, offrant davantage de visibilité aux acteurs économiques concernés.

Dès l'annonce du premier report en juin, Twiice avait appelé, dans une tribune de son Directeur Général Marc-Antoine Franc, à ne pas relâcher l'effort. Cette conviction reste intacte : *« Ce délai est une opportunité pour permettre aux entreprises de sécuriser leurs obligations et de tirer le meilleur parti du dispositif : en anticipant dès maintenant, elles peuvent déjà identifier les leviers de réduction de leur éco-contribution et accéder aux soutiens disponibles dès 2027. Chez Twiice, nous sommes prêts à faire une première bonne impression une deuxième fois. Nos experts les aident dès à présent à clarifier leurs droits et leurs obligations, à identifier les flux concernés, les données à collecter et les équipes à mobiliser, pour que la déclaration 2027 ne soit qu'une formalité. »*

Contactez-nous dès aujourd'hui.

Contacts presse :

twiice@rumeurpublique.fr

Emma Fernandes – 06 23 02 39 38

Manuella Andrianjafimihanta – 06 22 08 64 51